

LÉGENDE

INTERVALLE DES COURBES (mg/l)

50 100 250 500

LOCALISATION DE L'ANALYSE

- 1 N° d'identification
- Localisation
- 2 Valeur de la concentration en chlorures, en mg/l

Zone où la teneur en chlorures respecte la norme canadienne acceptable de 250 mg/l

Zone où la teneur en chlorures excède la norme canadienne acceptable de 250 mg/l

INDEX DES BASSINS VERSANTS

- 36 du Chêne
- 37 Petite Rivière du Chêne
- 38 aux Orignaux
- 39 Gentilly

ÉCHELLE 1:125 000



NOTES EXPLICATIVES

L'ensemble des puits terminés dans la roche en place dans les limites de la région étudiée fournit une eau souterraine qui n'est aucunement minéralisée; la valeur moyenne pour les chlorures est de 71 mg/l. Cependant, il existe trois secteurs de faible étendue où la concentration en chlorures excède la norme de 250 mg/l, basée sur des considérations de sapidité. Au-delà de cette concentration, les chlorures confèrent un goût indésirable (salé) à l'eau et aux boissons à base d'eau (Anonyme, 1978).

Les trois zones sont localisées à l'extrémité ouest du territoire (3), au sud-est de Sainte-Marie-de-Blandford (9) et dans le secteur de Dosquet (44). Chacun des échantillons présente une concentration en chlorures qui contraste grandement avec le milieu environnant. Plusieurs facteurs (Lehr et al., 1980), qu'ils soient d'ordre naturel (présence d'argile marine, exutoire naturel de l'eau souterraine) ou qu'ils résultent de l'intervention humaine (dépôts de sel d'épandage, fosses septiques défectueuses), peuvent être à l'origine des concentrations élevées. Le but de l'étude et le temps alloué ne nous ont pas permis de vérifier cette hypothèse.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement

ÉTUDE HYDROGÉOLOGIQUE D'UNE PARTIE DE LA RIVE SUD DU SAINT-LAURENT

ZONALITÉ DES CHLORURES

PRÉPARÉE PAR:

RENALD McCORMACK, 1984
SERVICE DES EAUX SOUTERRAINES
CARTE ACCOMPAGNANT LE RAPPORT HG-16

HG-16-7